

Doc'Toulouse

Lettre d'info n°12

Mars 2017

Des informations à partager,
Des expériences à mutualiser

EDITO

Cette nouvelle lettre académique des professeurs documentalistes témoigne de leur volonté de mettre au cœur de leur pratique une réflexion pédagogique au service de la réussite de tous les élèves. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations actuelles de notre école dont l'objectif est de construire des parcours éducatifs adaptés aux besoins des élèves. Parce qu'elle s'appuie sur des démarches pédagogiques variées, l'activité du professeur documentaliste œuvre à la transmission des valeurs chez les élèves.

Les nombreux projets présentés dans cette lettre traduisent la posture spécifique du professeur documentaliste qui se présente comme un pédagogue chercheur. Alternant pédagogie de projet, pédagogie coopérative ou encore pédagogie différenciée, il développe chez les élèves la confiance, le plaisir de la réussite individuelle et collective. C'est en adaptant son offre d'enseignement au rythme et aux spécificités de chacun que le professeur documentaliste participe à la réduction des écarts de réussite entre les élèves et les initie à l'acceptation des différences et à la démocratie. Merci encore pour la qualité de tous ces projets.

Farid Djemmal, IA-IPR EVS.

SOMMAIRE

- ✓ **Fabrication collaborative d'un jeu de société scientifique autour de l'astronaute Thomas Pesquet**.....p.2
- ✓ **Le CDI un espace inclusif**.....p.4
- ✓ **Fraternité sans frontière
Un projet sur l'Orient et sur l'exil**.....p.7
- ✓ **Quelle place pour les outils nomades des élèves dans nos pratiques pédagogiques ?**p.10
- ✓ **Exposition « Des métiers pour elle et lui »**p.13

Erika Bourciquot

Professeur

documentaliste

Collège Romain

Rolland

Saint Jean

Fabrication collaborative d'un jeu de société scientifique autour de l'astronaute Thomas Pesquet

Contexte

L'actualité scientifique illustrée par la mission spatiale de Thomas Pesquet et largement relayée sur les réseaux, fut l'occasion privilégiée de mettre en place un projet prenant appui sur cette aventure. Nous avons inscrit ce projet au sein du club aventure du collège. Celui-ci existe depuis 5 ans et invite, chaque année, des élèves volontaires à réfléchir sur un thème scientifique en lien avec l'exploration et les découvertes.

Cette année le thème est « Embarquement avec le spationaute Thomas Pesquet ». Le projet, vise un travail de collaboration à plusieurs niveaux avec notamment l'implication de partenaires extérieurs (ludothécaire de la ville, étudiants de l'ISAE-SUPAERO).

Les élèves et les adultes partenaires du Club Aventure vont coopérer autour de la fabrication d'un jeu scientifique dédié à Thomas Pesquet. Nous profiterons de sa mission scientifique pour suivre son quotidien, ses ressentis, ses recherches afin de créer un jeu de plateau sous forme de questions retraçant son épopée, qui lui sera remis par la suite.

Ce projet amène aussi une réflexion plus approfondie autour des notions de coopération et créativité. L'objectif principal étant de développer des compétences créatives et sociales chez les élèves en s'inscrivant dans une démarche de plaisir et bien-être au travail.

Déroulement

Le Club Aventure se déroule au collège par quinzaine durant une heure. Il est animé par la ludothécaire et moi-même. Nous avons un groupe d'élèves volontaires tous niveaux confondus. Cette année, il regroupe 18 élèves volontaires allant de la 6 à la 4e.

Les élèves doivent réaliser une veille régulière afin de prendre notes des informations diffusées par les journalistes dans les médias et par l'astronaute lui-même sur les réseaux sociaux : son quotidien, sa mission, ses recherches...

Cette veille informationnelle se déroule via le compte twitter du club. Un compte que nous avons pu ouvrir que très récemment suite à quelques difficultés techniques via le réseau établissement. En attendant, les élèves ont mis aussi un panneau d'affichage dans l'établissement sur lequel ils peuvent diffuser des photographies prises par le spationaute ainsi que des productions documentaires réalisées par le groupe (le fonctionnement d'une fusée, les rituels avant le décollage, ce qu'est l'ISS, la vie quotidienne à bord...)

Ce travail servira entre aussi à alimenter la boîte à questions du jeu.

Pour la production finale, il a été à mon sens important d'impliquer la ludothécaire de la ville comme partenaire. L'implication de celle-ci dans ce projet, est aussi en lien avec la réflexion émergente autour de la mise en place d'un espace ludothèque au CDI. Pour cela, il me semblait nécessaire d'impliquer d'une part les élèves volontaires dans la politique de développement de cet espace : acquisitions de jeux, gestion et animation de l'espace, et d'autre part, de permettre à ces élèves de découvrir et s'initier aux différents jeux présentés par la ludothécaire afin de pouvoir les prendre en main, les présenter à leur tour aux autres élèves et ainsi faire vivre l'espace ludothèque du CDI.

Les objectifs en lien avec les parcours

Ce projet induisant coopération et créativité permet le développement de compétences psycho-sociales : bien-être et plaisir au travail en lien avec des objectifs et compétences se rattachant à trois parcours :

Parcours citoyen

-Participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement.

- Travail en coopération ce qui nécessite de comprendre et d'appliquer des règles de vie régissant les comportements individuels et collectifs.

- Savoir collaborer autour d'un projet commun s'appuyant sur des valeurs communes : entraide, respect, diversités des points de vue...

Ce projet favorise également la prise de responsabilités au sein d'un groupe, l'implication personnelle et le recours à l'observation partagée permettant une véritable coopération autour de ce projet commun

-Éducation aux médias et à l'information : découverte et utilisation d'un média social avec les élèves et veille informationnelle via les réseaux

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

S'intégrer dans un processus créatif : Imaginer un jeu de plateau

Cette démarche de projet favorise le développement de la créativité, l'expérimentation et la sensibilité artistique de chacun puisqu'ils doivent imaginer le jeu dans son intégralité avec une recherche esthétique (conception du plateau, pions, cartes...)

Parcours Avenir

Acquérir des connaissances autour des filières et des métiers :

Visite de L'ISAE-SUPAERO de Toulouse

Découverte du métier d'astronaute à travers le français Thomas Pesquet

Conclusion

A ce stade d'avancement du projet, je peux déjà observer des compétences partagées qui se dessinent et qui évoluent par rapport à la coopération du groupe (tutorat, encouragement, partage d' idées, respect des autres et des décisions, responsabilisation, réflexion en équipe, construction et évolution des idées en fonction de celles des autres...)

Une observation intéressante car c'est avec le développement des habiletés coopératives de chacun que reposent l'assiduité, la motivation et la confiance en soi pour construire ensemble, à son rythme, un projet commun.

Corinne Laval

*Professeur
documentaliste*

*Collège Manuel
Azaña*

Montauban

Le CDI : un espace inclusif

Le collège Manuel Azaña à Montauban, dans lequel j'enseigne en tant que professeure documentaliste, comporte un dispositif ULIS, une unité d'enseignement de l'IME qui accueille des élèves en situation de handicap psychique, une UPE2A pour les élèves primo-arrivants et une SEGPA. De plus, comme dans tous les établissements, des élèves à besoins particuliers sont inclus dans les classes ordinaires.

En arrivant dans cet établissement à la rentrée 2016, je me suis très vite posée les questions suivantes.

Quel sens peut-on trouver à la fréquentation du CDI, quand on est très faible lecteur, ou même non-lecteur ? Le CDI est souvent perçu comme un lieu refuge par certains élèves. Cependant, peut-on se contenter de la présence d'élèves qui feuilletent une BD dans un fauteuil pendant la pause méridienne, plutôt que d'affronter la cour du collège ?

D'ailleurs le CDI, avec la cour et la cantine, restent les seuls espaces où peuvent se trouver ensemble, en autonomie, de très bons élèves de troisième et des jeunes en situation de handicap psychique de la classe de l'IME.

L'accessibilité doit-elle se limiter aux ressources mises à disposition ? Ne doit-on pas la penser comme un enrichissement de l'environnement et des pratiques ?

Comment pourrait-on redéfinir l'espace et les usages du CDI afin que celui-ci soit réellement un lieu d'apprentissage pour tous favorisant la coopération et la créativité ?

Ces interrogations et ma réflexion au sein de l'équipe dynamique des Traam, m'ont amenée à mettre en place certains aménagements de l'espace.

Des fresques éphémères



Des coloriages « géants » affichés au mur.

Un espace vitré mis à disposition des élèves, ils peuvent y dessiner avec des feutres poscas «(effaçables à l'eau)

Des tables de « bricolage créatif » :

Mise à disposition de tables rondes avec du matériel et des exemples de création. Je change régulièrement les thématiques : origami, « poésie de papier », recyclage de vieux livres en figurines, pixel art etc.



Un espace de création en volume

Mise à disposition de kaplas, de figurines type lego ou playmobil pour donner à voir l'univers d'un roman (recommandation de lecture).

Des jeux en libre accès, posés sur les tables.

Des jeux coopératifs, des jeux de plateau, de mémoire, des tangrams.

Du matériel en autonomie

Un casier est dédié au matériel de bricolage qui n'est pas sur les tables : feuilles de brouillon, feuilles de couleur, attaches parisiennes, fils métalliques etc.

Une salle « orateurs » (annexe vitrée) pour :

S'entraîner à présenter un exposé à l'oral

Réviser ses leçons à voix haute

Faire du théâtre (élèves de l'atelier ou autres avec textes à disposition)

Utiliser le kamishibai¹

Chanter en groupe ou en solo

La mise à disposition d'un clavier avec un logiciel de création musicale est en projet (avec la collaboration de l'enseignante d'éducation musicale)

Un coin musée/cabinet de curiosité

Une thématique par période, les élèves et les adultes peuvent enrichir le musée avec des reproductions d'œuvres d'artistes, des créations personnelles, des objets, des livres appartenant au fonds du CDI.

Des ressources adaptées

Une presse « jeune » variée, avec des titres adaptés aussi aux très faibles lecteurs.

Des livres audio

Des romans très courts, qui peuvent se lire à haute voix.

En projet pour l'année suivante

Un espace « Lab numérique ». En réflexion avec d'autres enseignants.

¹ C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), à trois portes.

François Bergamini

Fraternité sans frontière Un projet sur l'Orient et sur l'exil

Professeur

documentaliste

L'idée de départ

Collège Pasteur

Lavelanet

Depuis quelques temps nous parlions avec ma collègue de français de travailler sur le film « Incendies », de Denis Villeneuve, réalisé d'après la pièce du même titre de Wajdi Mouawad. Ce film tragique sur la guerre du Liban contient des images d'une forte violence auquel il fallait préparer les élèves, et les thèmes du destin, de l'inceste et de l'exil nous faisait mettre ce film en lien avec le mythe d'Œdipe. Avec l'arrivée de migrants dans notre collège, nous nous sommes décidés de créer une séquence qui inclut des œuvres sur l'Orient contemporain avec un projet collaboratif sur l'accueil.

Les objectifs

Favoriser une culture du contemporain, percevoir la complexité des guerres de religion actuelles, comprendre un peu mieux ce qui est ressassé aux informations à propos de cette région, développer l'engagement au travers d'une implication personnelle dans l'accueil des migrants.

Introduire des notions : choisir, subir dans un contexte politique extrême.

Et puis connaître les régions du monde parcourues par nos élèves afghans ou syriens lors de leur migration qui a durée de très longs mois.

Le projet français / documentation

Les œuvres

Iran

Visionnage du film autobiographique « Persépolis » (et BD) de Marjane Satrapi sur la révolution en Iran et sur son exil rendu possible par sa position sociale : les élèves devaient retenir une scène marquante / et faire le lien entre le film et une planche de la BD vue auparavant.

Lecture de planches de la BD « Love story à l'iraniennne » qui est un reportage graphique sur la manière dont sont vécues les histoires d'amour en Iran malgré un pouvoir politique, familial et social qui fixe la morale. Les élèves racontent leur passage et expliquent le choix d'une case dont le graphisme est symbolique.

Un court reportage sur les jeunes en Iran qui essaient de faire la fête malgré la surveillance a permis un débat en classe.

Liban

Présentation du film « INCENDIES » avec un document qui sépare l'œuvre de fiction et les faits réels qui ont déclenchés la guerre en 1975. Bande annonce.

Lecture de passages de la pièce de théâtre de Wajdi Mouhawad. Discussion. Questions autour de l'énigme concernant la parenté et l'origine des personnages.

Visionnage du film « Incendies ». Les élèves sont invités à suivre un personnage en particulier durant le film et à noter son rôle d'acteur, à argumenter sur le choix de l'acteur par le réalisateur, à donner son avis argumenté sur le film.

France

Au cinéma Le CASINO de Lavelanet : LE CIEL ATTENDRA de Marie Castille MENTION SCHAAR, sur les risques de l'embrigadement par des extrémistes religieux.

La production finale des élèves

Les élèves sont amenés à s'imaginer dans la peau d'un migrant et à rédiger une sorte de cahier de bord qui expliquerait leur migration, leurs sentiments, les contraintes qui ont jalonnées leur parcours. On travaille d'après des cartes, on lit des récits de migrants et des articles de journaux sont sélectionnés pour collecter le maximum d'informations avant la rédaction.

Le projet vie scolaire / documentation

L'espace infos

Nous avons souhaité au travers de ce projet mieux intégrer la réalité qu'avaient vécues nos élèves réfugiés. Un espace a été créé avec une carte du monde, appelé « fraternité sans frontières » dans lequel des récits de migrants sous forme de BD ont été exposés (avec aussi un reportage BD de la revue TOPO (le n°2) sur les conditions de travail au Bangladesh dans les usines textiles puisque notre élève syrienne a travaillé 3 ans dans une usine similaire en Turquie avant d'arriver en Europe).

Un ordinateur qui fait office de télé a été réservé au visionnage de informations sur le p'tit journal de LCI ou sur Arte junior.

L'espace Classe du CDI : A côté de cet espace informationnel, un espace classe FLE a été créé pour que les migrants apprennent le français. Tableau, feutres, affichages, date, ordinateur dédié à la recherche linguistique...

Les élèves sont invités à participer à cet accueil des réfugiés dans notre langue : échanger des ressources (imagiers, cahiers ou livres de lecture), échanger

verbalement surtout.

Echange

D'ici la fin de l'année, les migrants raconteront leur migration réelle en français à nos élèves, ils préparent leur intervention.

Notre point de vue

On a vu des élèves très intéressés sur les questions géopolitiques, ils comprenaient qu'on leur parlait de quelque chose de très sérieux, ils étaient impliqués. D'autant que nous faisons la séquence pendant l'intervention Russe en Syrie.

La pièce de théâtre et les 2 films les ont remués et les questions ont été nombreuses. Les œuvres dans leur ensemble ont été bien accueillies, qu'il s'agisse des films, des BD ou de la pièce de théâtre.

Concernant l'espace collaboratif, la lecture en libre accès a moins fonctionné que le visionnage du journal télé. Cependant certains de ces documents avaient été choisis par nos 4èmes dans une séquence sur les médias et étaient connus des élèves.

Ce qui a plutôt fonctionné et tant mieux, c'est d'entrer en contact avec nos élèves migrants pour essayer de leur transmettre du vocabulaire, d'utiliser leurs outils (dont Google traduction, des claviers arabes, etc...) pour établir une discussion. Les élèves anciennement non francophones et qui avaient suivis des cours de FLE ont d'ailleurs bien participé. En terme d'évaluation c'est difficile de le fixer car cet aspect du projet était libre, mais il a bien correspondu à des élèves qui ont pu s'impliquer dans un début de projet humanitaire.

Les sources

Avant de nous lancer, nous avons trouvé ce projet qui nous a aidé à concrétiser la production élèves et qu'on a beaucoup aimé.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10398465/fr/ici-d-ailleurs

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/02/29022016Article635923279393807010.aspx>

Anne- Sophie
Vincent

Quelle place pour les outils nomades des élèves dans nos pratiques pédagogiques ?

Médiatrice ressources
et services -
documentation

Le BYOD : une histoire d'acronymes

Atelier Canopé 81

Albi

Apparu dans le monde de l'entreprise, l'expression anglophone BYOD/BYOT pour "Bring your own device/technology", décrit l'usage d'équipements informatiques personnels dans le cadre professionnel. Cette pratique est apparue dans les années 2000 aux Etats Unis, elle est directement liée à la démocratisation des ordinateurs portables, puis plus tardivement des autres terminaux mobiles type tablette et smartphone.

La commission générale de terminologie et de néologie française a opté en mars 2013 pour l'expression AVEC, pour apportez votre équipement personnel de communication, plusieurs acronymes cohabitaient jusque-là : AVAN (apportez votre appareil numérique ou encore PAP (prenez vos appareils personnels).

L'entrée dans le milieu éducatif

Du côté des enseignants, l'usage du BYOD était en place avant que l'acronyme servant à désigner cette réalité n'existe. L'utilisation dans le cadre de sa pratique pédagogique de son ordinateur portable, de son appareil photo personnel, de son smartphone, ou encore la mise à disposition de sa propre tablette dans le cadre notamment d'une classe inversée, font office de réalité quotidienne pour de nombreux enseignants.

Du côté des apprenants, l'entrée du BYOD dans l'enseignement supérieur s'est faite de manière aussi informelle que naturelle. Ces derniers étant le plus souvent équipés d'un ordinateur portable et d'un smartphone, qu'ils utilisent pour des usages divers, indépendamment du lieu dans lequel ils se trouvent. Leurs usages du numérique traduisent une nouvelle manière de s'approprier les espaces et les temps de l'université si l'on en croit les résultats de l'enquête menée par l'Université de Poitiers sur les pratiques des étudiants en terme de BYOD sur les années universitaires 2012-2013 et 2013-2014 sous la direction de Jean-François Cerisier et Laëtitia Pierrot

Concernant les établissements du second degré, la question de la réglementation se pose avant tout usage. En effet, l'article L511-5 du code de l'éducation créé par la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 précise que "dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges, l'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite". Pour les lycées, c'est le règlement intérieur qui s'applique.

Le vote en conseil d'administration d'un avenant au règlement intérieur, permet la mise en place d'un dispositif de BYOD en collège. Ce dernier ne suffit cependant pas pour l'enseignant à spécifier précisément les modalités d'usage des outils mobiles en classe. Pour cela la rédaction d'une charte est nécessaire. Cette dernière précise alors :

- La gestion du terminal mobile par l'élève : batterie chargée avant le cours, espace de stockage disponible, son coupé si inutile...

- Les règles citoyennes : respect du matériel, droit à l'image, droit d'auteur, activités proscrites
- Les modalités pédagogiques : applications autorisées et usages associés : prendre une photo, enregistrer un commentaire audio, filmer une expérience scientifiques ou une performance sportive ou artistique, partager une production, effectuer une recherche...
- Les modalités techniques : réseau de connexion autorisé

Le recours à l'utilisation des outils des élèves trouve son fondement, au-delà de l'intérêt pédagogique évoqué plus bas, dans des éléments tant économiques que sociétaux. Ainsi, les équipements mobiles des élèves, fréquemment plus récents et plus performants que ceux de l'établissement, viennent compléter et/ou remplacer ces derniers. Le problème de la maintenance se trouve lors écarté, tout en réduisant les coûts d'achat. Il est pour autant nécessaire de considérer les limites de ce fonctionnement en termes d'iniquité d'équipement personnel, reflet d'une fracture numérique qui semble se déplacer de celle des équipements à celle des usages.

Quels usages en contexte pédagogique ?

La question des prérequis à maîtriser par les apprenants, se pose rapidement quand il s'agit d'usage d'outils numériques. Même si la collaboration entre pairs et la valorisation des compétences des élèves les plus expérimentés se met assez aisément en place dans un groupe de travail, une évaluation diagnostique n'est pas superflue, pour accompagner au mieux chaque élève. Des enseignants de l'académie de Poitiers, proposent ainsi à leurs élèves de passer un « Permis smartphone »ⁱ visant à s'assurer de leur habileté dans la manipulation de leur équipement, en vue d'un réinvestissement en contexte pédagogique. Le référentiel Pixⁱⁱ, qui remplacera le B2I à la rentrée 2017 offre également un cadre de référence, plus large que celui de l'usage des outils nomades, qui mérite d'être appréhendé.

Les compétences des élèves mises en œuvre dans des projets pédagogiques usant du BYOD, s'inscrivent pleinement dans des pratiques d'éducation aux médias et à l'information tant en termes d'accès à des contenus que de collecte, de création, de publication et de partage de ces derniers, telles qu'elles sont conceptualisées dans la matrice EMI. Que ce soit en classe ou lors d'activités pédagogiques hors de l'établissement, le recours aux outils mobiles peut trouver sa place dans les différentes phases de la mise en œuvre d'une séquence, de l'évaluation diagnostique à l'évaluation sommative.

Dans le cadre du centre de documentation et d'information, comme dans celui des enseignements disciplinaires, le BYOD, et l'usage des équipements individuels mobiles de manière plus globale, prend du sens quand il répond à des besoins et s'inscrit dans un contexte. Les expérimentations dans les enseignements disciplinaires (sortie de terrain en SVT ou en histoire géographie, courses d'orientation ou analyse de performances en EPS) démontrent la plus-value offerte par la mobilité, la mutualisation des contenus collectés et les interactions entre pairs dans la cadre de la construction des connaissancesⁱⁱⁱ. La

dynamique enclenchée par l'intégration du BYOD peut aller jusqu'au réaménagement de l'espace classe. On peut ainsi découvrir le projet ClasseLab mené par des enseignants d'arts plastiques de l'académie de Nice^{iv}, qui offre une place centrale à l'autonomie et la prise d'initiatives des élèves.

Les retours d'expérience de professeurs documentalistes exposent différents contextes de recours au BYOD. Ainsi, l'usage des équipements personnels peut être laissé à l'initiative des élèves pour des recherches d'informations ou des créations de contenus relevant de travaux scolaires, ou relevé de celle du professeur documentaliste. C'est notamment le cas pour la valorisation des ressources numériques : proposition d'une application mobile offrant l'accès au portail documentaire de l'établissement, mise à disposition de livres numériques via une CDIBox, affichage de QR codes accessibles au CDI et ailleurs dans l'établissement. Il peut également s'agir de projet de médiation de contenus culturels, comme dans les expositions « augmentées » où des QR codes renvoient aussi bien à des ressources en ligne qu'à des audioguides enregistrés par les élèves eux-mêmes.

ⁱ http://ww2.ac-poitiers.fr/matrice/IMG/pdf/permis_smartphone-questions.pdf

ⁱⁱ <https://pix.beta.gouv.fr/>

ⁱⁱⁱ Rapport d'expérimentation en EPS – Académie d'Amiens

^{iv} <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/vive-le-byod-en-arts-plastiques-au-college-cafe-pedaogique.html>

Edith Gaspaillard

Professeur

Documentaliste

*Collège Daniel
Sorano*

Pins- Justaret

Exposition « Des métiers pour elle et lui »

Le Collège Daniel Sorano de Pins-Justaret a eu la chance d'accueillir durant le mois de Janvier, une exposition intitulée « Des métiers pour elle et lui » conçue par l'ONISEP. Cette exposition se tenait dans le hall d'entrée du collège.

Présentation de l'exposition

Reflétant un large éventail de niveaux de formation et de secteurs d'activité, les dix professions représentées dans cette exposition ont donc été volontairement choisies parmi 5 métiers traditionnellement considérés comme féminins et 5 métiers pensés comme masculins, tous fortement sexués du point de vue des effectifs. Pour chacun d'eux, des chiffres-clefs, une mise en perspective historique ou sociologique et des interviews de professionnel-le-s atypiques, permettent d'éclairer la question des compétences professionnelles des femmes et des hommes et donc de l'orientation scolaire des filles et des garçons.

Travailler avec les élèves autour des questions d'égalité des sexes et de mixité dans les parcours de formation et les métiers. Il est important de travailler sur les représentations et les réflexes inconscients qui poussent encore les jeunes à

imaginer que certaines professions seraient plus adaptées aux femmes ou aux hommes, et plus proches des qualités et des aptitudes supposées de l'un ou l'autre sexe.

Objectifs de cette exposition

Offrir un support pédagogique innovant et fonctionnel pour lutter contre les stéréotypes qui se jouent dans l'orientation des élèves et qui réduisent considérablement leur champ.

Sensibiliser les élèves au fait que tous les métiers sont accessibles aux filles et aux garçons et que le choix doit dépendre de leurs champs d'intérêt et de leurs aptitudes plutôt que des stéréotypes sexuels.

Montrer qu'en terme d'orientation, les différents professionnels présentés dans l'exposition n'ont pas connu une orientation subie mais plutôt une orientation réfléchie, souhaitée et assumée au niveau formation et scolarité. Certaines femmes n'ont pas hésité à relever le défi d'une carrière dite masculine.

Contexte de la séance

- 1 classe de 4ème. Le choix de la classe est ciblé. C'est une classe qui est particulièrement diverse dans les niveaux et où un certain nombre d'élèves va devoir réfléchir à un projet d'orientation.
- Collaboration entre CPE, professeur d'EMC et professeur documentaliste.
- Séance de 2 heures (sur l'heure d'EMC puis les élèves de la classe avaient étude pendant 1 heure)

Déroulement de la séance

1ère heure :

- Présentation de l'exposition
- Présentation du **parcours Avenir**
- Explications sur le déroulement de la séance
- Brainstorming sur les notions de préjugés et stéréotypes

Un stéréotype c'est ce qu'on imagine sur une catégorie de personne, ce que l'on croit en général pour ne pas avoir à réfléchir. « Les ados sont boutonneux et insolents ; les filles sont pleurnichardes alors que les garçons sont virils »... Parfois les stéréotypes peuvent rendre service pour réfléchir plus vite mais danger car erreurs de jugement possible ou obstacle à des choix d'orientation justement. Du coup ils peuvent contribuer à maintenir des inégalités. Là, nous avons évoqué le **parcours citoyen** dans la dimension Education Morale et Civique (aider les élèves à développer l'esprit critique, confronter les jugements) et dans l'éducation aux médias et à l'info (apprendre à décrypter une info et se faire une opinion par soi-même et pas par le groupe).

- Constitution des groupes de 2 ou 3 qui vont devoir travailler sur un panneau, en veillant que la mixité soit présente dans chaque groupe.
- Dans le hall, chaque groupe doit remplir une fiche qui correspond au

panneau attribué .

- Retour au CDI, chaque groupe reprend les informations trouvées afin de préparer la restitution orale qu'ils devront faire à l'ensemble de la classe.

2ème heure :

Chaque groupe présente son panneau et les adultes (CPE, enseignante d'histoire Géographie et documentaliste) ainsi que les élèves rebondissent sur les différents stéréotypes = discussions, échanges divers et variés sur la société, qui est très marquée par cette représentation sexuée des métiers. Exemple si on prend un catalogue de jouets, dès la plus tendre enfance il y a déjà une transmission des stéréotypes avec les poupées, les chariots, les marchandes, les caisses enregistreuses pour les filles et les outils, les camions, les grues pour les garçons = modèles d'identification proposés aux enfants.

Puis nous avons inséré la réflexion dans une problématique plus globale sur la place des femmes dans nos sociétés. Le droit à l'égalité (événements clés de l'évolution de la condition des femmes). Nous avons pris des exemples : Marie Curie pour la Science / George Sand pour la littérature / Claudie Haigneré, astronaute... Mais aussi des exemples de femmes au pouvoir (Angela Merkel en Allemagne...)

A la fin des présentations de chaque groupe, intégrer que tous les métiers sont mixtes et que les compétences sont indépendantes du sexe.

**Suivez-nous sur Twitter,
partagez avec nous**



@Doc_Tlse

**Retrouvez tous les numéros
de Doc Toulouse :**

<http://fr.calameo.com/accounts/4378545>

**Les membres du GAPD sont vos correspondants de bassin :
n'hésitez pas à les solliciter ou à leur faire partager vos
expériences :**

Ariège : Mathilde DENJEAN

Aveyron : Vanessa DESPEYROUX

Haute-Garonne : Cléo DARMON,
Armelle MOURTADA

Gers : Fabien GUIDT

Lot : Aurélie CASADO

Hautes-Pyrénées : Florence CHEVAL

Tarn : Audrey BERNELAS-LOMBARDO,
Marie NALLATHAMBY

Tarn-et-Garonne : Corinne LAVAL

Chargée de mission : Anne DELANNOY

Enseignement privé : Véronique AMIEL

CLEMI : Laurence JANIN

CANOPE : Marie-Laure DE CAPELLA

DAFPEN : Florence CANET